



Ville de
Fossambault
sur-le-Lac

Membre de la
M.R.C.
de la Jacques-Cartier

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
9 AVRIL 2024 - 19 h
CENTRE COMMUNAUTAIRE DESJARDINS

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1. ORDRE DU JOUR**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2. PROCÈS-VERBAUX**
 - 2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 mars 2024 et de la séance extraordinaire du 26 mars 2024
- 3. CORRESPONDANCE**
 - 3.1 Liste de la correspondance du mois de mars 2024
- 4. GESTION DES FINANCES**
 - 4.1 Dépôt du rapport budgétaire au 31 mars 2024
 - 4.2 Adoption des comptes à payer au 31 mars 2024
 - 4.3 Dépôt du rapport sur la gestion contractuelle 2023
 - 4.4 Autorisation de paiement / Décompte progressif final n° 8 / Réfection de l'infrastructure des conduites d'égout domestique, d'aqueduc et de pluvial d'une partie de la rue Gingras, ainsi qu'une section de la piste multifonctionnelle / Excavation Jos Pelletier (2007) inc.
- 5. AFFAIRES COURANTES**
 - 5.1 Acceptation des demandes de permis déposées en vertu des Règlements relatifs aux PIIA
 - 5.2 Adoption du Règlement numéro 12490-2024 abrogeant le Règlement 11992-2019 et modifiant le Règlement numéro 87-09-300 pourvoyant à permettre et à régir certaines dérogations mineures aux dispositions des règlements de zonage et de lotissement, dans le but de modifier le montant exigé pour une demande de dérogation mineure et de fixer un délai de validité
 - 5.3 Adoption du second projet de Règlement numéro 12500-2024, modifiant le Règlement de zonage numéro 12060-2021 dans le but de modifier les superficies minimales de lots dans les zones 49-RF, 79-VE, 81-RF, 82-RF et 88-H et les conditions à l'installation d'un quai à emplacements limités
 - 5.4 Adoption du Règlement numéro 12510-2024 modifiant le Règlement de lotissement numéro 12070-2021, dans le but de modifier le délai de l'application des cessions pour fins d'établissement de parcs et de terrains de jeux et de modifier les superficies minimales de lots dans les zones 49-RF, 79-VE, 81-RF et 82-RF
 - 5.5 Adoption du Règlement numéro 12520-2024 modifiant le Règlement numéro 12440-2023 pour des travaux de réfection de l'enveloppe, des boiseries intérieures, de la ventilation et travaux divers à la Chapelle Saint-Joseph-du-Lac et décrétant un emprunt additionnel de 260 269,52 \$
 - 5.6 Déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique
 - 5.7 Affectation d'un montant à la réserve financière pour défrayer les dépenses liées à la tenue des élections municipales
 - 5.8 Mandat d'honoraires professionnels / Plan de gestion des actifs en eau (PGA-EAU) / Maxxum gestion d'actifs
 - 5.9 Autorisation de signature / Extinction d'une servitude / Lot 5 854 781
 - 5.10 Nomination d'agents de la patrouille nautique relativement à la *Loi de 2001* sur la marine marchande du Canada (L.C. 2001, c. 26)
 - 5.11 Participation au congrès de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)
- 6. PARTIE INFORMATIVE**
- 7. DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 8. AFFAIRES DIVERSES**
- 9. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)**
- 10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Jacques Arsenault, CRHA
Directeur général et greffier